

INTEMPÉRIES

Les leçons tirées de 2006 ont évité une catastrophe

Personne n'a oublié les terribles inondations du 3 décembre 2006. Des inondations qui se sont rappelées au souvenir de tous le 18 septembre dernier, lorsque des trombes d'eau se sont abattues sur notre région. Engendrant les images d'apocalypse du côté de Sainte-Maxime notamment.

Preuve que les leçons de 2006 ont été retenues, et des aménagements opérés en conséquence, l'agglomération fréjusienne n'a quasiment pas souffert pour sa part.

Et ce, même si les stigmates des quelque 130 mm tombés en l'espace de quelques heures seulement sont demeurés visibles tout au long du week-end et de la semaine suivante. Du côté de Saint-Aygulf notamment, où certaines villas ont été endommagées.



À quelques longueurs de l'aqueduc, route du Gargalon, le ruisseau éponyme est sorti de son lit, laissant des traces de son passage sur la chaussée...

Immédiatement le sénateur-maire de Fréjus avait demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de ces inondations, afin de faciliter le dédommagement des victimes.

"... La commission interministérielle s'est réunie à ma demande le 1^{er} octobre pour examiner cette demande, émettant un avis favorable...", a personnellement expliqué Brice Hortefeux, le ministre de l'Intérieur, dans un courrier adressé au sénateur-maire.

En savoir + :

Retrouvez la date de publication au JO et les modalités administratives pour les démarches d'indemnisation sur le www.ville-frejus.fr